**Appel à manifestation d’intérêt pour l’assistance en protection (activités psychosociales) auprès des populations déplacées internes et des communautés hôtes dans les régions du Centre-Nord et du Sahel du Burkina Faso.**

Réf : OIMBF10/MI/08/2019.

**16 Septembre 2019**

Le Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Burkina Faso, lance cet appel à manifestation d’intérêt cité en objet pour inviter les organisations et associations non gouvernementales (locales et internationales) compétentes à manifester leur intérêt pour devenir un partenaire d’implémentation de l’OIM pour des activités en Soutien Psychosocial **au profit des populations déplacées internes et populations hôtes dans les communes de Barsalogho (région du Centre-Nord) et Djibo (région du Sahel)**.

Les structures éligibles intéressées doivent fournir des informations indiquant qu'elles sont qualifiées et ont les capacités pour exécuter les activités demandées dans les délais requis (brochures, description de tâches similaires, nombre de projets en cours et de clients, disponibilité des compétences appropriées parmi le personnel, présence sur le terrain etc.). Les informations fournies doivent être suffisantes pour que l’OIM puisse évaluer la capacité de la structure et son éligibilité à participer au processus d’appel d’offres et éventuellement à la mission. Le dossier de soumission doit contenir les informations suivantes :

1. **La preuve de la reconnaissance légale de la structure**
2. **Une proposition technique claire et concise (15 pages maximum), sans faute d’orthographe, indiquant** :

* La compréhension des TDRs
* Un plan de travail détaillé (chronogramme et calendrier d’exécution) des activités pour une durée maximale de 6 mois
* Le CV actualisé des chefs d’équipes éventuellement en charge de la mise en œuvre des activités et la preuve de la conduite d’activités similaires.

1. **Une offre financière comprenant:**

**-** Un budget détaillé.

**Afin de préparer le dossier de soumission, les structures intéressées peuvent contacter par email (bhamadou@iom.int) en mentionnant la référence Réf : OIMBF10/MI/08/2019 de l’appel pour recevoir Termes de Références y afférents**.

Le partenaire d’implémentation doit être une entité enregistrée en vertu de la législation nationale et peut s'associer à un autre cabinet pour renforcer ses capacités et ses qualifications.

L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de sélection et rejeter toute Manifestation d'intérêt à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité vis-à-vis des Fournisseurs de services.

Les dossiers de soumission contenant les informations requises sous pli fermé doivent être livrés au bureau de l’OIM à Quartier Ouaga 2000 – Arrondissement 12, Secteur 52 -- 01 BP 6067 Ouagadougou 01 - Burkina Faso ou par courrier électronique à l’adresse suivante : [oimburkinafaso@iom.int](mailto:oimburkinafaso@iom.int) avant le **24 septembre 2019 à 16 h 00.**

OIM Burkina Faso

Attn: Angelot SANOU – Procurement

OIM Burkina Faso, Ouagadougou,

Quartier Ouaga 2000 – Arrondissement 12, Secteur 52

01 BP 6067 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél : +226 25 37 40 38

E-mail : [bfproc@iom.int](mailto:bfproc@iom.int)